

Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)



1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Contrepoint improvisé (cours à choix)
Code	
Filières, orientations et options	
Cours à choix	Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières : Oui
Site	Neuchâtel
Niveau du cours (si pertinent)	Si cours annuel : Si cours semestriel :
2. Organisation	
Organisation temporelle	Cours régulier annuel <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>
Si cours régulier, minutes hebdomadaires	60
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre	
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	Cours-atelier en petit effectif (jusqu'à 5 pers.)
Langue(s) d'enseignement	Français
3. Prérequis	
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	Pas de prérequis
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)	
• Maîtriser les caractéristiques stylistiques de la polyphonie vocale de la Renaissance. • Improviser des constructions contrapuntiques à deux, trois ou quatre voix dans le respect des conventions stylistiques du répertoire. • Mobiliser des compétences avancées d'écoute, d'anticipation et de mémorisation dans la pratique polyphonique collective. • Maîtriser le traitement des lignes mélodiques, des consonances et des dissonances dans un contexte d'improvisation vocale de style Renaissance.	
5. Contenu et forme de l'enseignement	
• Appréhension des langages de la musique polyphonique de la Renaissance principalement par l'improvisation vocale, mais également par l'analyse et la lecture de sources (répertoire et traités).	

- Exercices de composition basés sur la pratique de l'improvisation, d'analyse et de lecture.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.

TYPE DE VALIDATION

Examen noté

* MODALITÉS D'ÉVALUATION

Production écrite

Production orale

Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne :

Production écrite: 50%

Production orale: 50%

Contenu de l'examen (si pertinent) :

COMPOSITION DU JURY

Expert-e externe

Professeur-e-s concerné-e-s avec voix délibérative

Remarque(s) :

7. Modalités de remédiation et de répétition

Possibilité

Remédiation possible

La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.

Modalités

La remédiation est ouverte à la demande de l'étudiant-e lorsque la note se situe entre 3.5 et 3.9.

La remédiation porte sur l'ensemble de l'examen ou sur les éléments ou compétences jugés les plus faibles. Sa forme et son contenu sont fixés par l'enseignant-e. Dans le cas d'une même unité d'enseignement donnée par plusieurs professeur-e-s, la consultation du ou de la responsable de la filière ou du département est nécessaire.

8. Remarques

9. Bibliographie

Barnabé Janin, *Chanter sur le livre, manuel pratique d'improvisation polyphonique de la Renaissance*. Lyon 2025, Ed. Symétrie.

10. Enseignant-e-s

Antoine Schneider

11. Validation du descriptif

Date de validation

2026

Instance de validation

Coordination de l'enseignement

